

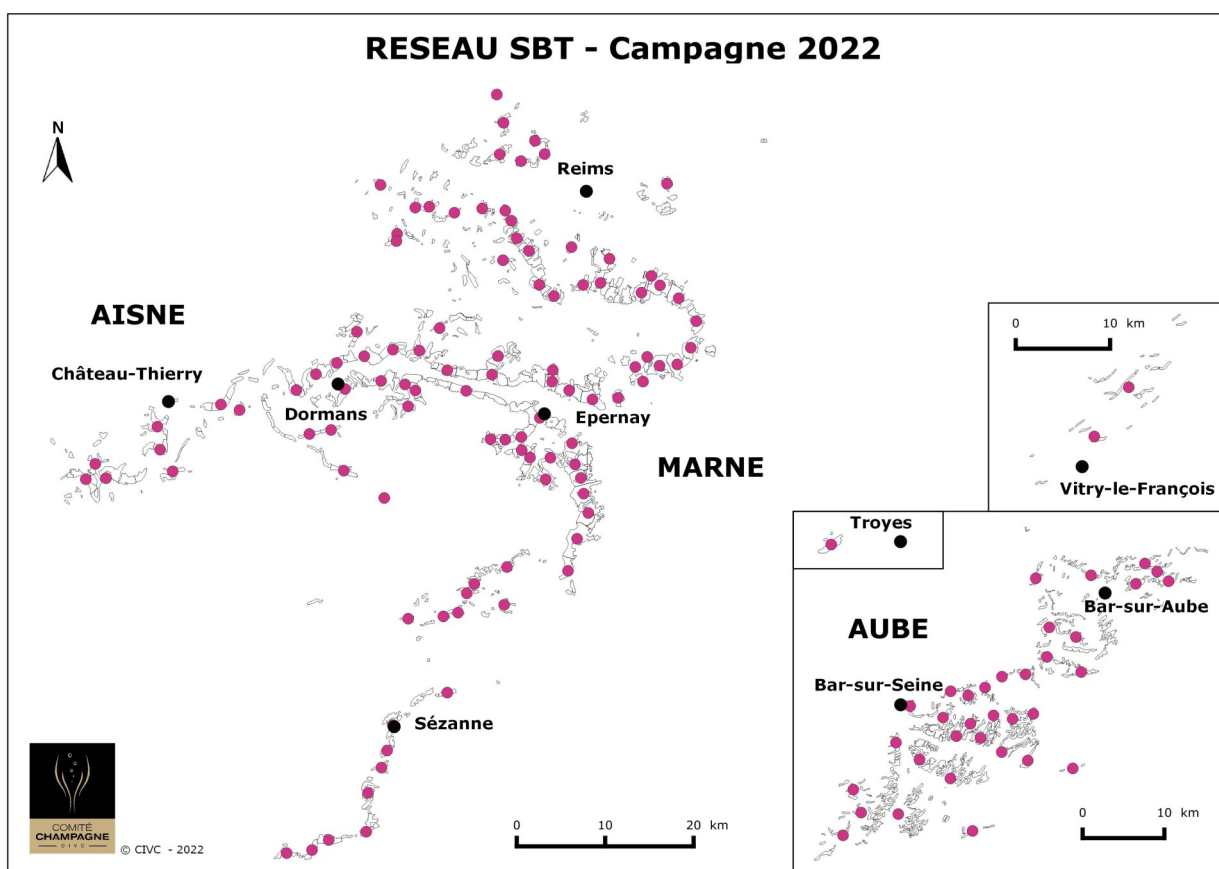
A RETENIR CETTE SEMAINE

Bilan de la campagne 2022

Après une campagne 2021 particulièrement compliquée dans la plupart des petites régions du vignoble, 2022 marque le retour d'une année sereine, couronnée par une belle récolte.



Réseau SBT- Campagne 2022



19 organismes étaient impliqués dans le réseau SBT 2022 et ont assuré la surveillance hebdomadaire de 140 parcelles.



Météo 2022 et phénologie

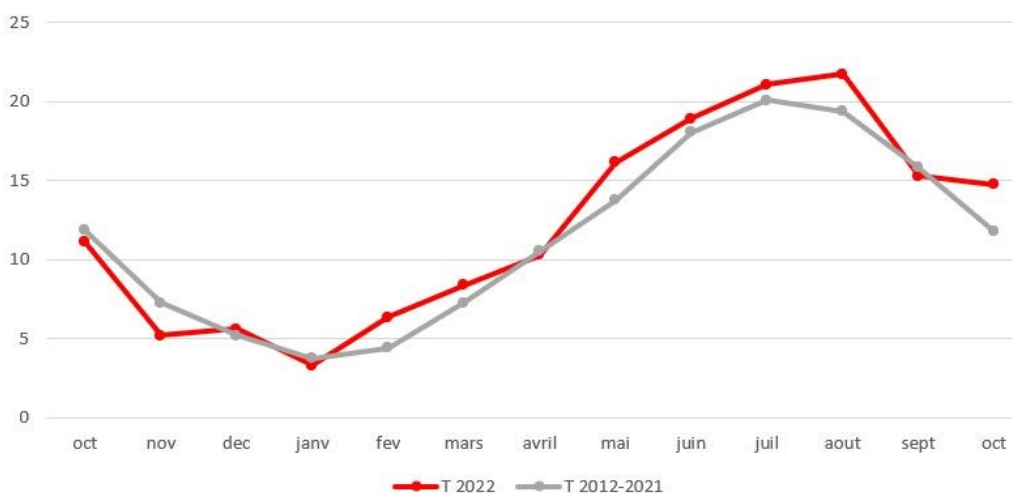
Après un hiver doux et humide, une fois de plus sans réelle période de froid, des conditions printanières se mettent en place dès février-mars, et favorisent la reprise de l'activité végétative. Selon les modèles physiologiques, le débourrement est annoncé dans la moyenne des dernières années, voire avec un peu d'avance. Finalement, un coup de froid début avril stoppe net les ardeurs de la végétation, et la date moyenne de débourrement retenue est le 16 avril, soit avec 3 jours de retard par rapport à la moyenne décennale.

En parallèle, les épisodes de gelées se succèdent en début de mois d'avril (du 1^{er} au 4 avril, puis du 9 au 11 avril), souvent dans une atmosphère humide. Toutefois, la phénologie étant moins avancée qu'en 2021, l'intensité des dégâts au vignoble est nettement atténuée. Les dégâts seront finalement estimés à environ 8 % de perte, avec une grande hétérogénéité entre régions.

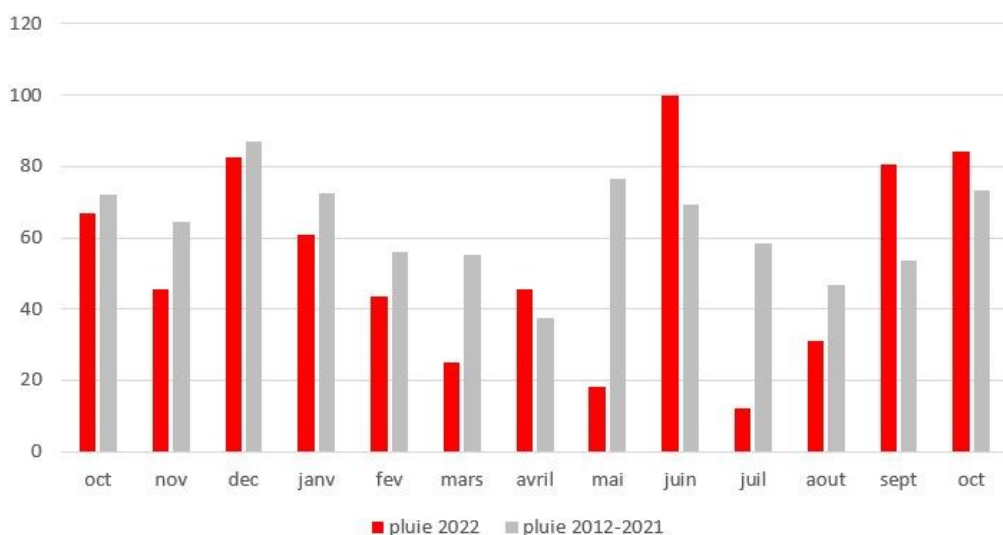
Une fois passé le coup de froid de la première décade d'avril, une hausse significative des températures permet enfin à la végétation, jusque-là stagnante, de se développer. Fin avril, les coteaux ont déjà nettement verdi. Les températures restent élevées et petit à petit, la phénologie rattrape le retard du débourrement et prend même de l'avance. Fin mai, une semaine d'avance est observée, et la vigne est en début de floraison.

Les températures deviennent alors un peu plus fraîches, et la dynamique en cours ralentit. La date moyenne retenue pour la floraison est finalement le 03 juin, soit avec une dizaine de jours d'avance sur la moyenne décennale. Les baies se forment, grossissent et le stade « grains de pois » se généralise au vignoble fin juin. L'avance est alors d'un peu moins de 15 jours. Petit à petit, les grappes se ferment, puis le début véraison est observé durant la dernière décade de juillet. Le suivi matu débute le 8 aout, et les vendanges démarrent fin aout-début septembre.

Température Champagne (en °C)



Pluviométrie Champagne (en mm)



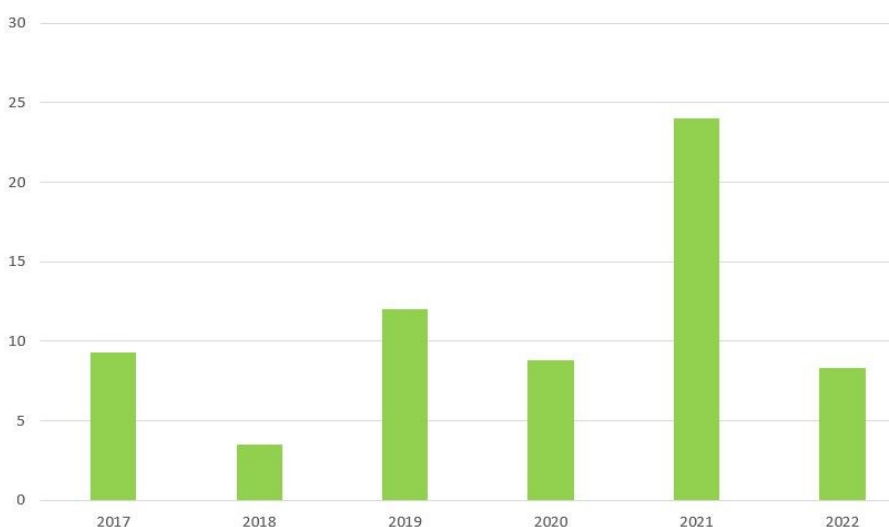


Mange-bourgeons et pyrales

Les premiers dégâts de mange bourgeons sont observés courant mars. Le coup de froid observé début avril, et la stagnation de la végétation qu'il engendre, font craindre une exposition prolongée des bourgeons aux mange-bourgeons et donc un grignotage très actif. Cependant, les températures fraîches semblent aussi avoir impacté l'activité des chenilles, qui paraissent un peu engourdis par le froid.

Avec la remontée des températures et le redémarrage actif de la végétation, le risque « mange-bourgeons » est définitivement écarté dès la mi-avril.

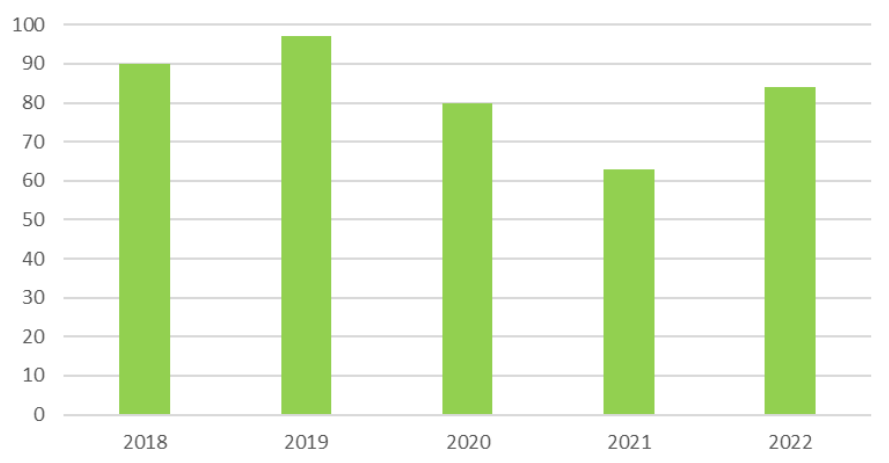
% de parcelles avec au moins 15 % de ceps touchés



Au final, 72 % des parcelles du réseau SBT sont concernées par la présence de mange-bourgeons, et 8 % des parcelles atteignent le seuil de 15 % de ceps touchés, plaçant 2022 parmi les années à pression modérée.

Mi-avril, les observations « pyrales » prennent le relais des suivis « mange bourgeons ». Les premières remontées sont observées dans la foulée. Les températures sont douces voire élevées et la végétation pousse de manière continue, voire dynamique. Tout au long de la période de suivi, qui s'étale jusqu'à fin mai, la pression « pyrales » reste plutôt faible.

Parcelles concernées par la présence de pyrales



Un dernier bilan « pyrales » est établi fin mai : la pression 2022 est qualifiée de modérée, avec 84 % des parcelles concernées par la présence de pyrales, et aucune parcelle au seuil de 100 % de ceps occupés sur le réseau SBT.

Une fois de plus, mange-bourgeons et pyrales restent des ravageurs secondaires à l'échelle du vignoble, même si ponctuellement, ils peuvent occasionner des dégâts.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

Avril est traditionnellement le mois où les papillons de tordeuses de la grappe de première génération commencent à voler.

Le vol débute ainsi tranquillement le 19 avril, pour les eudémis, puis un peu plus tard pour les cochylis. Le vol peine à s'intensifier, notamment pour les cochylis. Les premières pontes sont décelées début mai, dans des parcelles hors confusion sexuelle situées en côte des Bar ou dans la région d'Épernay. Les pontes puis les glomérules restent rares à l'échelle Champagne, mais toutefois un peu plus présents que ces deux dernières années. Les conditions météo ont été plus favorables aux papillons. Fin mai, **le bilan de la G1 fait état de la présence de glomérules dans moins de 1 % des parcelles du réseau SBT, classant l'année parmi les années à G1 faible.**

Le vol de la deuxième génération (G2) des tordeuses débute vers le 20 juin et la surveillance des œufs démarre alors sur les différents réseaux. Les premiers œufs sont vus 3 jours plus tard, dans des parcelles à historique « tordeuses » de la région d'Épernay, hors zone sous confusion sexuelle. De très rares œufs puis perforations sont ensuite observés (région d'Épernay, Barrois, Axonais). **Concernant la G2, 2022 est aussi une année à pression très faible, même si très localement, comme lors de la 1^{re} génération, une activité de ponte significative et donc une pression plus marquée ont pu être observées.**

Concernant la technique de confusion sexuelle, elle a été déployée sur 16 700 hectares, comme en 2021.



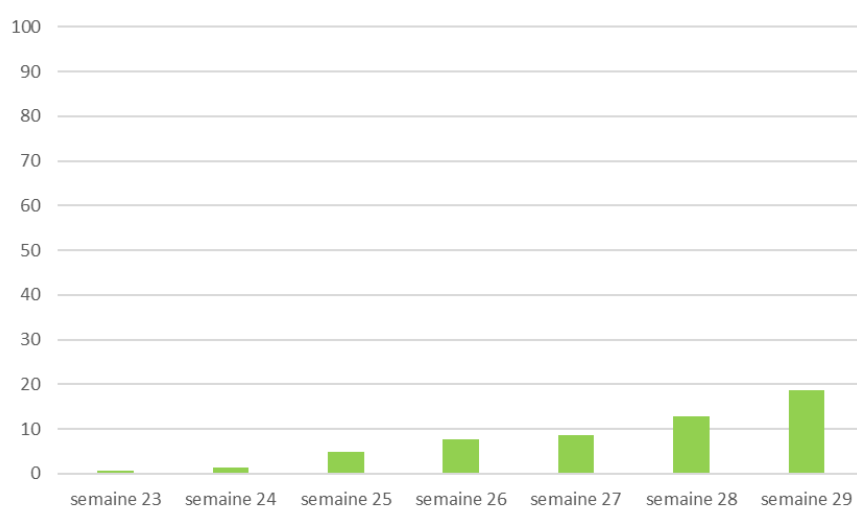
MILDIOU

Le temps, resté globalement sec au printemps, n'a pas favorisé une acquisition particulièrement précoce de la maturité des œufs d'hiver du mildiou. Quelques averses et rosées matinales début mai permettent l'acquisition de la maturité, qui est observée au laboratoire durant la première décennie de mai, soit presque un mois après le débournement de la vigne. Le stade de réceptivité de la vigne est donc largement atteint.

Les semaines suivantes restent sèches.

En conséquence, le potentiel d'agressivité du mildiou, modélisé avec le modèle Potentiel Système (S. Strizyk – version 2017) est faible en sortie d'hiver, et le reste quelques semaines. Il repart un peu à la hausse à partir de début juin, suite à quelques averses orageuses. Les premières taches sur feuilles sont vues durant la première décennie de juin. Elles restent très rares, et la phénologie de la vigne est déjà bien avancée, laissant d'ores et déjà présager un impact du mildiou faible sur la récolte, contrairement à l'année précédente. La situation n'évolue pas courant juin, ni durant le mois juillet. La pression reste très modérée et le vignoble très sain, avec seulement 18 % des parcelles du réseau SBT concernées par du mildiou sur feuilles au stade fin fermeture de la grappe-début véraison, et aucun symptôme sur grappes.

Fréquence de parcelles avec symptômes sur feuilles



Au final, l'année 2022 se classe parmi les années à pression faible, très loin de 2021 qui est la pire année jamais enregistrée ces 30 dernières années au moins.



OÏDIUM

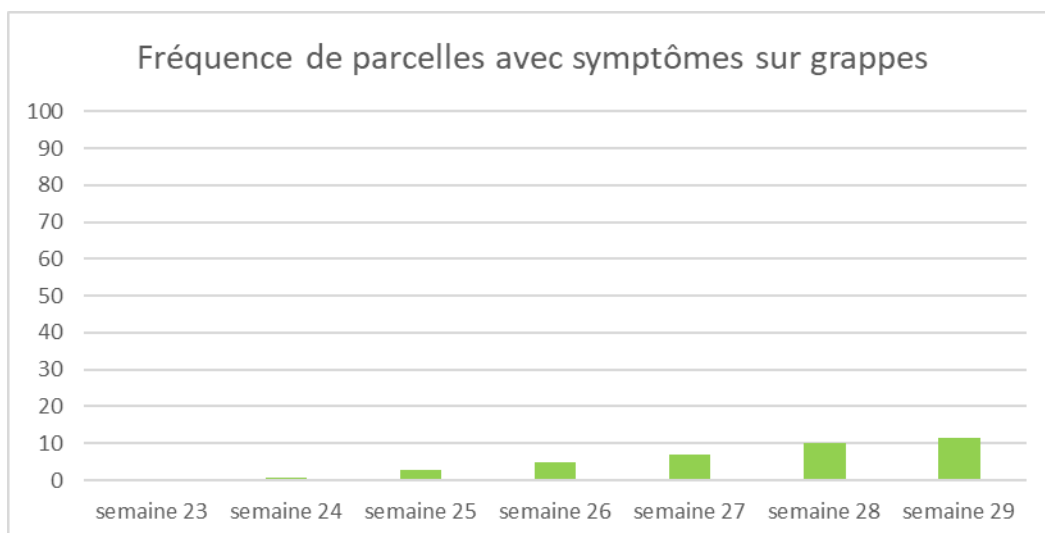
Parmi les outils disponibles, le modèle "Oïdium Champagne", développé par la société Modeline (adaptation pour la Champagne du modèle bourguignon "Système Oïdium Vigne"), permet notamment de prédire le risque épidémique en sortie d'hiver. En 2022, le modèle calcule un potentiel épidémique en sortie d'hiver modéré. Les conditions météo semblent plutôt favorables à l'oïdium. La vigilance est donc de mise, l'oïdium est la priorité de la campagne.

Notre suivi de la maturité des cléistothèces, conduit en collaboration avec Moët & Chandon, montre une aptitude à l'éjection des ascospores, en condition de laboratoire, jusqu'à la mi-mai. Les premières contaminations, dépistées grâce à des analyses biomoléculaires dès les tout premiers jours de mai, sont manifestement liées aux précipitations enregistrées du 23 au 26/4.

La surveillance sur feuilles au vignoble est enclenchée vers le 10 mai, suite à l'identification des premiers événements contaminants et les prévisions de visualisation des symptômes à l'aide de l'abaque de latence de l'INRA. Les premières tâches sont détectées à partir du 13 mai, en parcelles de Chardonnay à historique, puis dans quelques autres parcelles déjà touchées les années précédentes. Les symptômes restent peu présents.

En période de floraison, l'indicateur régional « feuilles » classe l'année parmi les années à pression modérée. La surveillance sur grappes prend ensuite le relais dès la mi-juin, sur tous les cépages.

La proportion de parcelles concernées augmente petit à petit, de semaine en semaine, pour atteindre 11 % des parcelles du réseau SBT avec symptômes d'oïdium sur grappes au stade fin fermeture-début véraison. L'intensité reste toutefois généralement faible.



Au final, la pression est bien contenue, l'année 2022 se classe parmi les années à pression oïdium faible à modérée. Si quelques symptômes sont régulièrement observés, les quelques rares cas graves sont parcellaires.



POURRITURES

Un léger frémissement, en termes de dégradations sanitaires, est relevé sur le réseau maturation à partir du prélèvement du 22 août, dans le Barrois. Mais les grappes altérées restent rares. D'une manière générale, les quelques grappes ou baies isolées pourries sont plutôt observées dans les parcelles de chardonnay.

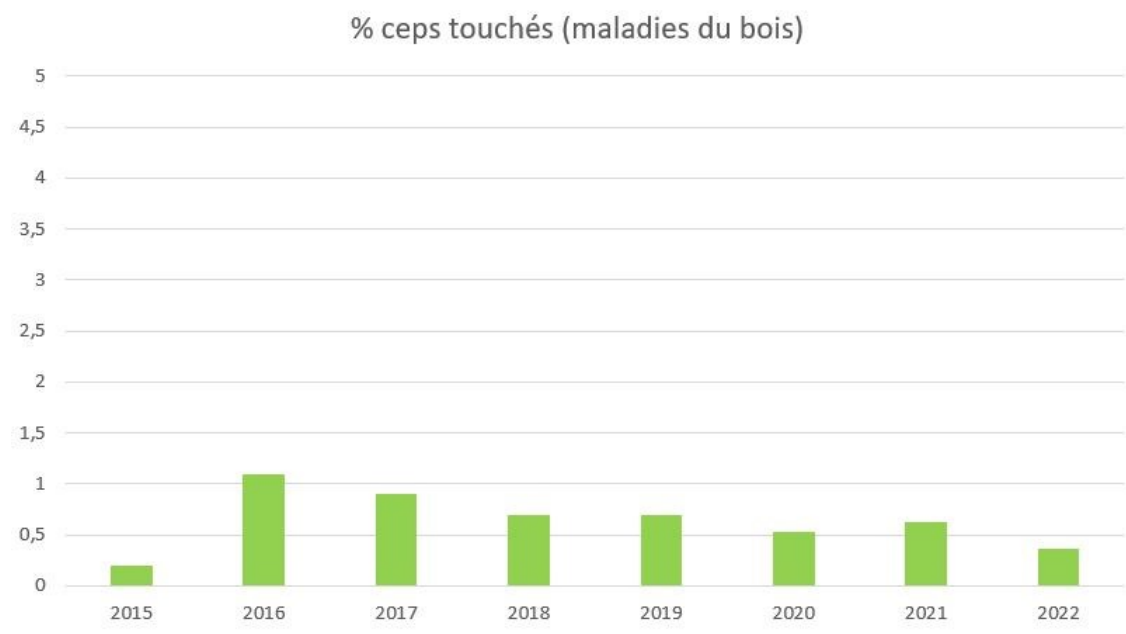
En cherchant bien, quelques nouveaux symptômes de pourriture apparaissent sur meunier, dans les vignes et parfois dans les caisses, en fin de vendanges à partir du 10 septembre.

La qualité sanitaire de la vendange 2022 est excellente.



MALADIES DU BOIS

Les notations effectuées sur 93 parcelles du réseau de surveillance biologique du territoire (SBT) aboutissent à une **expression moyenne des maladies du bois cette année.**



BILAN

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec
Mange bourgeons	1	1	<
Pyrales	1	1	=
Tordeuses	1	1	=
Mildiou	1	1	<<
Oïdium	1	1	<
Pourritures	1	1	=
Maladies du bois	1	1	=

(0 nul, 1 faible, 2 moyen, 3 fort)



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Stahl – Terroirs et Vignerons de Champagne – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

Rédaction et animation : Alexandra BONOMEELLI – Comité Champagne – 03.26.51.50.62 – alexandra.bonomelli@civc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Flavie PETITDEMANGE flavie.petitdemange@grandest.chambagri.fr



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".